

Mener un projet théâtre avec sa classe dans le cadre de TPA

L'enseignant est porteur du projet qu'il mène avec sa classe toute l'année. C'est lui qui est garant du lien avec les apprentissages.

• Partenariat avec un professionnel de l'art

6 à 8 heures dans l'année en fonction des budgets, à répartir en fonction des besoins.

L'apport artistique du professionnel s'inscrit dans le projet pédagogique de l'enseignant. Il est essentiel d'associer l'artiste dès la première phase de concertation afin de définir ensemble la place de l'artiste et de l'enseignant. L'artiste intervient sur des temps courts ou réguliers pour donner à l'enseignant une aide dans l'évolution du projet.

Il ne se substitue pas à l'enseignant qui demeure responsable de ses élèves et de sa classe.

Nous conseillons aux enseignants de démarrer dès le début de l'année scolaire par une séance hebdomadaire pour travailler les fondamentaux du théâtre : la voix, le regard, le corps, l'espace. L'intervention de l'artiste ne peut se faire que lorsque les élèves ont déjà acquis des bases et des habitudes de travail.

• Les rencontres

Dernière quinzaine de mars

Au cours des rencontres, les enfants vivent des moments d'expression et d'échange avec d'autres enfants et ils rencontrent des comédiens. Quotidiennement, trois classes se rendent dans des espaces culturels où des salles sont mises gracieusement à la disposition de TPA. La répartition des enfants sur chaque journée est faite en tenant compte de leur âge, du comédien avec qui ils travaillent dans leur classe, de leur provenance géographique dans la mesure du possible.

Le matin, ils participent à des ateliers d'expression sur un thème choisi au préalable, encadrés par des comédiens professionnels. En fin de matinée, ils rendent compte sur scène du travail accompli en présentant des petites formes. L'après-midi, après un pique nique, chaque classe présente sur scène sa création en cours : ces présentations sont suivies d'échanges critiques entre les classes qui nourriront le travail jusqu'à la fin de l'année.

La participation aux rencontres est obligatoire. Les personnes gérant ces rencontres n'ont aucun temps institutionnel octroyé pour l'organisation. Pour éviter une charge de travail supplémentaire, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de réserver les deux dernières semaines de mars pour les rencontres. La participation aux rencontres est prioritaire sur les autres projets de classe.

• Le printemps théâtral

TPA organise le *Printemps Théâtral* en Sarthe : des groupes d'élèves, engagés dans une création théâtrale, se rencontrent en cours d'année, partagent des ateliers animés par des comédiens professionnels puis se présentent leurs travaux en cours ou achevés suivant la période de l'année.

Le printemps théâtral a lieu fin mai début juin dans différentes salles de spectacle.

La présentation du projet dans le cadre du printemps théâtral est conseillée mais elle n'est pas obligatoire. Les classes pourront, pour une première année par exemple présenter leur spectacle dans un cadre plus intimiste.

• **L'école du spectateur**

Les classes assistent à des spectacles professionnels afin de se former à « l'école du spectateur ». Des activités peuvent venir se greffer à ce schéma : visite de théâtre, rencontre avec les comédiens ou metteur en scène du spectacle.

TPA finance un spectacle pour chaque classe adhérente à l'association. Les spectacles sont sélectionnés par TPA et proposés aux classes lors de la première réunion de septembre.

• **Participation financière**

La participation pour adhérer à TPA est de 50 € par classe.

TPA participe à un trajet pour les rencontres ou l'école du spectateur à hauteur de 150 €. Le reste est à la charge de l'école.

Transport réservé par TPA pour les rencontres